

# AUTOMOBILE

la maxifiche

**LES  
CONSEILS  
D'UN  
AVOCAT**



## COMMENT CONSERVER LES POINTS DE SON PERMIS

**20 infractions  
passées à la loupe**

VOTRE PERMIS DE CONDUIRE  
PEUT VOUS ÊTRE RETIRÉ  
SI VOUS PERDEZ TROP DE  
POINTS À LA SUITE DE CES  
INFRACTIONS AU CODE DE  
LA ROUTE. NOS CONSEILS  
POUR VOUS AIDER À LE  
PRÉSERVER.

MICHEL EBRAN

**Me RÉMY JOSSEUME,**  
avocat au barreau de Paris, pratique  
exclusivement la défense des automobilistes  
et enseigne le droit routier à l'université.  
Il préside l'Automobile club des avocats.  
Me Josseume est coauteur du guide  
*Contentieux de la circulation routière*  
(éd. Lamy, 2016, 464 p., 46 €).

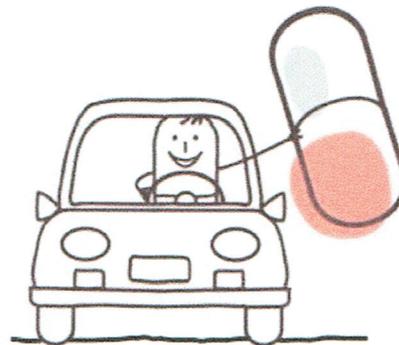
### 1 **Conduire sous l'emprise de médicaments**

Le médecin a l'obligation d'informer son patient des effets du traitement qu'il prescrit, mais le conducteur a l'entière responsabilité de suivre ou non l'avis médical. Il existe trois niveaux de vigilance représentés par des pictogrammes apposés sur les boîtes de médicaments :

- le niveau 1, "soyez prudent" sur fond jaune, conseille de ne pas conduire sans avoir lu la notice ;
- le niveau 2, "soyez très prudent" sur fond orange, conseille de ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé ;
- le niveau 3, "attention danger, ne pas conduire" sur fond rouge, ne laisse pas place à l'ambiguïté.

#### **CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT**

En cas d'accident, votre assurance indemnisera les dommages que vous aurez causés aux tiers. Mais elle peut exclure de vous dédommager si une clause de sa police sanctionne l'usage au volant de



(CENTRE DE LA FICHE)

PLEINE VIE / Les fiches pratiques de la vie quotidienne



médicaments de niveau 3. Les conséquences peuvent être dramatiques.

**LE + PLEINE VIE** La préfecture peut vous interdire de prendre le volant si elle dispose d'éléments montrant l'incompatibilité de votre état avec la conduite automobile.

## 2 Dépasser par la droite

Le Code de la route impose à chaque automobiliste de dépasser par la gauche.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

En cas d'infraction à cette règle, vous risquez une amende de 135 €, le retrait de 3 points et une suspension de 3 ans au plus de votre permis. Mais plusieurs exceptions existent. Par exemple, si le véhicule qui vous précède a signalé qu'il allait tourner à gauche ou lorsque la circulation s'est, en raison de sa densité, établie en files ininterrompues sur toutes les voies (bouchons sur autoroute par exemple); l'article R414-15 du Code de la route permet alors de dépasser par la droite.

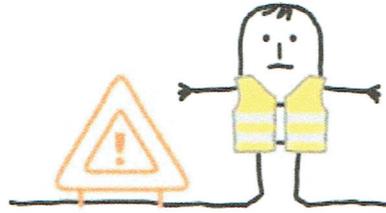
**LE + PLEINE VIE** La Cour de cassation a annulé des poursuites pour dépassement par la droite en raison de l'insuffisance de précision apportée sur le procès-verbal (*arrêt de la Cour de cassation du 10 juin 2015*).

## 3 Oublier gilet fluo et triangle de signalisation

La réglementation impose la présence à bord d'un gilet de sécurité fluorescent à la norme CE et d'un triangle de présignalisation à la norme E 27R.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

En cas d'immobilisation, de jour comme de nuit, le conducteur doit porter son gilet avant de sortir de son véhicule. Sinon, il est passible d'une amende de 11 € (*article*



*R416-19 du Code de la route*). Le triangle doit être placé à une distance de 30 mètres au moins du véhicule arrêté. Le non-respect de cette obligation est passible de 135 € d'amende. L'allumage des feux de détresse reste obligatoire.

**LE + PLEINE VIE** Le gilet doit être accessible avant de sortir de l'auto, il faut donc le ranger dans la boîte à gants ou sous un siège avant.

## 4 Oublier de mettre ses clignotants

L'usage du clignotant est obligatoire dès que vous vous apprêtez à changer de direction, afin d'en avertir les autres usagers. Cette obligation s'impose aussi après un arrêt ou un stationnement, au moment de reprendre votre place dans la circulation.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

En cas d'oubli, l'amende est de 35 € avec perte de 3 points sur votre permis et une peine complémentaire de suspension pour une durée qui peut atteindre 3 ans au maximum. Cependant, à la lecture combinée des articles R414-4 et R 414-10 du Code de la route, à la suite d'un dépassement, il n'y a pas d'obligation d'actionner son clignotant à droite, puisque le principe général est de se rabattre et de circuler sur la voie la plus à droite.

**LE + PLEINE VIE** Le rappel automatique de clignotants est parfois facétieux, gardez donc les doigts sur la commande.



## STOP à la rumeur!

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE REÇUE, LE CONDUCTEUR QUI PORTE DES LENTILLES DE CONTACT N'A PAS L'OBLIGATION D'AVOIR UNE PAIRE DE LUNETTES CORRECTRICES À BORD DE SON VÉHICULE, COMME EN ATTESTE UNE DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION (*ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION DU 2 MARS 2016*)

## C'est nouveau!

### LA VERBALISATION SANS INTERCEPTION S'ÉTEND

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (en application de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle du 18 novembre 2016), 11 infractions peuvent être sanctionnées sans interception.

Les excès de vitesse, le non-respect des stops et feux rouges, des distances de sécurité, l'usage de voies réservées (couloir de bus, piste cyclable), le défaut de ceinture de sécurité, l'usage du téléphone tenu en main, la circulation, l'arrêt et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence, les chevauchements et franchissements de lignes continues, le non-respect des règles de dépassement (par la droite, etc.), le non-respect des "sas vélos" aux feux tricolores et le défaut de port de casque pour les deux-roues motorisés.

### Ça se passe comment ?

La loi permet à un agent assermenté de constater sur un écran les infractions captées par les caméras de vidéosurveillance. Une capture d'écran permet d'identifier le véhicule et son propriétaire grâce à l'immatriculation. Le PV électronique est automatiquement édité via le Centre national de traitement de Rennes.



# AUTOMOBILE / la maxifiche

## 5 Téléphoner au volant

Les règles ont changé récemment. Ce n'est pas téléphoner qui est sanctionné mais la manipulation de l'appareil. Vous pouvez être verbalisé si vous envoyez un SMS, consultez vos messages vocaux ou simplement regardez l'heure sur l'écran.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

L'infraction est sanctionnée d'une amende de 135 € assortie du retrait de 3 points. De plus, l'article R 412-6-1 du Code de la route interdit désormais le port à l'oreille du conducteur de tout dispositif susceptible d'émettre du son (écouteurs mains libres, oreillette sans fil), à l'exception des audioprothèses. Seuls restent autorisés l'usage du haut-parleur du téléphone ou les dispositifs Bluetooth (sans fil) intégrés au véhicule ou supportés par des éléments de l'habitacle (pare-soleil ou tableau de bord par exemple).

**LE + PLEINE VIE** Vous êtes également amendable si vous utilisez votre téléphone au feu rouge. Pour les tribunaux, vous êtes considéré en circulation.

## 6 Se laisser aller sur la route des vacances

Conduire pieds nus, en tenant un cornet de glace en main ou avec une carte routière dépliée sur le volant sont des comportements régulièrement observés par les forces de l'ordre sur la route des vacances. S'ils ne constituent pas des infractions au Code de la route en tant que telles, certaines verbalisations restent possibles.



### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

L'article R412-6 du Code de la route prévoit que vous devez être en position d'effectuer commodément et sans délai toutes les manœuvres qui vous incombent. Un agent peut juger que votre tenue ou votre comportement vous en empêche et vous verbaliser jusqu'à 150 €.

**LE + PLEINE VIE** Rouler au pas pour admirer le paysage peut aussi être sanctionné. Le Code de la route le prévoit si vous gênez la marche normale des autres véhicules en circulant sans raison valable à une vitesse anormalement réduite.

## 7 Ne pas boucler sa ceinture de sécurité

En circulation, conducteur et passager(s) se doivent de porter leur ceinture de sécurité, aux places avant comme arrière.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Une personne non attachée encourt une amende de 135 € à laquelle s'ajoute la perte de 3 points s'il s'agit du conducteur. Cependant, le Code de la route prévoit des situations précises de dispense : pour les personnes à la morphologie manifestement inadaptée ou en cas de certificat médical spécifique délivré par un professionnel de santé. Attention, il ne peut pas s'agir de votre médecin traitant habituel, mais obligatoirement d'un médecin agréé par la préfecture de votre département. Certains professionnels de la route sont aussi dispensés du port de la ceinture, comme les chauffeurs de taxis, les services publics (pompiers, policiers, gendarmes...), ainsi que les livreurs lorsqu'ils effectuent des missions en porte à porte.

**LE + PLEINE VIE** Si le passager qui n'a pas bouclé sa ceinture est mineur, le paiement de l'amende incombe au conducteur, mais celui-ci ne perd pas de points sur son permis.

## 8 Ne pas présenter ses papiers

À la suite d'une infraction comme lors d'un contrôle de routine, vous devez toujours être en mesure de montrer vos papiers : permis de conduire, certificat d'immatriculation et attestation d'assurance.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Aucun texte ne réprime l'absence de certificat de contrôle technique sur le pare-



**"POUR UNE DISPENSE DU PORT DE LA CEINTURE, ADRESSEZ-VOUS À UN MÉDECIN AGRÉÉ DE LA PREFECTURE."**

**ME RÉMY JOSSEAUME  
AVOCAT**

(CENTRE DE LA FICHE)

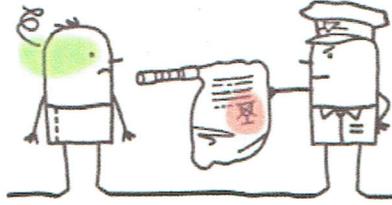


# AUTOMOBILE / la maxifiche

## CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

En cas d'infraction aux distances de sécurité, l'automobiliste risque une amende de 135 € assortie de la perte de 3 points et d'une suspension de permis de 3 ans au plus. Mais les tribunaux censurent de nombreux PV qui contreviennent aux règles de procédure pénale. Il est difficile de contester la faute si le PV ne précise pas la vitesse à laquelle roulait le véhicule ou la distance qu'il devait respecter...

**LE + PLEINE VIE** Le PV doit aussi mentionner le point kilométrique où l'infraction a été commise.



## 13 Prendre le volant en étant alcoolisé

Depuis 1970, la loi pénale sanctionne la conduite sous l'emprise de l'alcool.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Votre état alcoolique peut être constaté par une analyse de sang ou en soufflant dans un éthylomètre. Les sanctions diffèrent selon que l'alcoolémie entraîne une simple contravention (taux compris entre 0,25 et 0,40 mg/l) ou un délit (taux supérieur à 0,40 mg/l). Dans tous les cas, la réglementation impose des marges d'erreur qui doivent vous bénéficier (comme pour les contrôles de vitesse). L'erreur maximale tolérée est de 8/100 pour toute concentration supérieure ou égale à 0,40 mg/l et de 0,032 mg/l pour les concentrations inférieures. Vous pouvez demander l'annulation des poursuites si, du fait de l'application de la marge d'erreur, le seuil de l'infraction devient contestable. Exemple concret : pour un taux d'alcool mesuré de 0,43 mg/l, l'application de la marge d'erreur ( $0,43 \times 8/100 = 0,034$ ) le ramène à 0,39 (0,43-0,034). En conséquence, le délit initial est requalifié en simple contravention.

**LE + PLEINE VIE** Pour un taux mesuré à 0,27 mg/l, l'application de la marge d'er-



**"LA LOI IMPOSE DES MARGES D'ERREUR QUI DOIVENT VOUS BÉNÉFICIER."**

**Me RÉMY JOSSEAUME**  
AVOCAT

## 12 Commettre plusieurs infractions simultanément

Vous avez été intercepté à la suite de plusieurs contraventions commises simultanément ? L'administration doit respecter la règle sur le cumul de points retirés et vous faire bénéficier d'un plafonnement.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Vous avez franchi un feu rouge (4 points), en même temps que vous faisiez usage de votre téléphone au volant (3 points) et n'aviez pas bouclé votre ceinture (3 points) ? Vous ne perdrez pas 10 points, comme le laisserait penser le cumul mathématique des trois infractions. Le Code de la route prévoit que *"dans le cas où plusieurs infractions sont commises simultanément, les retraits de points se cumulent dans la limite de 8"* (article R223-2).

**LE + PLEINE VIE** Vous restez redevable de la totalité des amendes. Dans notre exemple, vous devez payer 405 € (trois fois 135 €, amendes cumulées minorées à 270 € ou majorées à 1 125 €).

## Quel délai pour récupérer ses points ?

**L'ACCOMPLISSEMENT D'UN STAGE (UNE FOIS PAR AN) ASSURE DE RÉCUPÉRER QUATRE POINTS. MAIS PLUSIEURS DÉLAIS VOUS PERMETTENT DE RECONSTITUER EN TOUT OU PARTIE VOTRE CAPITAL DE POINTS.**

### ➔ 6 MOIS

Après 6 mois sans infraction, vous récupérez le point que vous avez perdu à la suite d'une infraction ayant entraîné le retrait d'un seul point. Si une infraction ayant donné lieu à un retrait de points est commise dans l'intervalle, vous ne récupérez pas ce point.

### ➔ 2 ANS

Sans aucune infraction dans le délai de 2 ans, le solde de points est rétabli à 12 points.

### ➔ 3 ANS

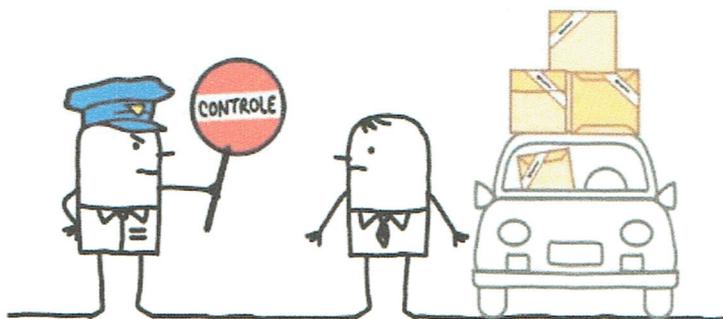
Le délai de 2 ans est porté à 3 ans si l'une des infractions ayant entraîné un retrait de points est un délit ou une contraven-

tion de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> classe. En conséquence, à l'exception de quelques infractions (changement important de direction sans avertissement préalable, excès de vitesse de moins de 20 km/h sur voie où la limitation de vitesse est supérieure à 50 km/h), le délai à retenir est de 3 ans sans infraction pour retrouver son capital points intégral.

PLEINE VIE / Les fiches pratiques de la vie quotidienne



(CENTRE DE LA FICHE)



brise. Si vous jugez le petit carré gris disgracieux, vous pouvez donc ne pas l'arborez, à condition d'être en mesure de prouver la conformité de votre véhicule par tout moyen sur sollicitation des forces de l'ordre (présentation du procès-verbal de contrôle, autocollant apposé sur la carte grise, attestation du contrôleur...).

**LE + PLEINE VIE** Ne pas pouvoir présenter son permis est sanctionné d'une amende de 38 €. Si vous ne vous rendez pas sous cinq jours auprès des forces de l'ordre avec le précieux document, vous serez verbalisé d'une contravention complémentaire qui peut monter jusqu'à 750 €. Le régime est le même si vous n'êtes pas en mesure de fournir votre carte grise ou vos attestations et certificat d'assurance (le petit carré vert détachable à apposer sur le pare-brise et la souche à conserver dans ses papiers).

### 9 Refuser un contrôle des forces de l'ordre

En n'obéissant pas à la sommation de vous arrêter que vous adressent des agents de la force publique munis de signes extérieurs prouvant leur qualité, vous commettez un refus d'obtempérer.

#### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Le conducteur reconnu coupable de ce délit encourt une peine de 3 mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende. Il est également passible de peines complémentaires comme la suspension du permis pour 3 ans au maximum. Mais l'administration doit démontrer l'utilisation de signes extérieurs manifestes et sans équivoque (brassard de police, gyrophare, usage du sifflet) par les représentants de l'ordre. Les tribunaux peuvent être amenés à relaxer l'automobiliste s'il n'a pas été en mesure d'identifier la force publique.

**LE + PLEINE VIE** Dans tous les cas, le délit de refus d'obtempérer donne lieu à la perte de 6 points sur le permis.

### 10 Ne pas autoriser la fouille de votre véhicule

Lors d'un contrôle routier, la police, la gendarmerie et les douanes peuvent fouiller votre auto, mais sous plusieurs conditions. Un véhicule reste un lieu privé, dont la visite est très encadrée.

#### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Un officier de police judiciaire (OPJ) peut procéder à la fouille de votre véhicule s'il existe à votre égard ou à celui de votre passager une raison de soupçonner que vous avez commis ou tenté de commettre un crime ou un délit. L'OPJ est aussi parfois autorisé par décision écrite et préalable du procureur de la République à fouiller les véhicules dans le cadre d'opérations spéciales visant les infractions de terrorisme, détention d'armes ou d'explosifs. En dehors de ces cadres, vous pouvez refuser la fouille, mais l'OPJ est alors en droit d'immobiliser le véhicule dans l'attente d'instructions du procureur. Si 30 minutes s'écoulent sans qu'aucune instruction du procureur n'intervienne, vous pouvez repartir librement.

**LE + PLEINE VIE** Les agents des douanes ont quant à eux des pouvoirs plus étendus. Ils sont en droit de contrôler tout bagage, marchandise ou document se trouvant à bord de votre véhicule.

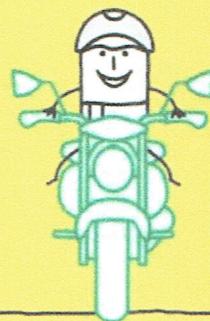
### 11 Ne pas respecter les distances de sécurité

Le Code de la route impose au conducteur qui suit un autre véhicule de maintenir entre eux une distance suffisante pour éviter une collision.

## C'est nouveau!

### CONTRAINTES POUR LES DEUX-ROUES

Pour les utilisateurs de scooters et motos, le non-port de gants est sanctionné de 68 € d'amende et d'un point de retrait depuis le 20 novembre 2016. De plus, les gants doivent être homologués CE. Autre obligation, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017, tous les deux et trois-roues motorisés devront être équipés de plaques d'immatriculation conformes à la nouvelle norme (21 cm de large, 13 cm de haut), et impérativement fixées par des rivets (et non des vis faciles à démonter). À défaut, l'amende sera de 135 €.



# AUTOMOBILE / la maxifiche

permis ne sera limitée qu'au pays dans lequel cette sanction vous a été prononcée. Un État autre que la France n'a aucun pouvoir de coercition sur un ressortissant français une fois rentré chez lui. Vous ne risquez rien à ne pas donner suite à l'avis de contravention... sauf si vous retournez dans le pays concerné.

**LE + PLEINE VIE** Étudiez toujours scrupuleusement la couverture géographique de votre contrat d'assurance. Votre contrat vous couvre obligatoirement au sein des 28 pays membres de l'Union européenne ainsi qu'en Andorre, Croatie ou Suisse. Cependant, seule la garantie responsabilité civile de votre assurance auto vous protège. Elle ne couvre que les dégâts causés aux autres. Votre garantie tous risques souscrite en France n'est pas valable dans tous les pays. Le contenu des garanties, franchises et autres clauses d'exclusion peut varier. À vérifier avant de partir.

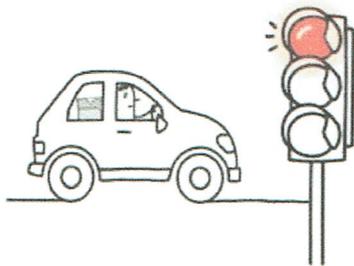
## 18 Passer au rouge sous un radar de feu

Les radars de feu éditent deux photos, une première prise au niveau de la ligne de feu rouge, et une seconde déclenchée juste après pour prouver que l'usager a bien commis l'infraction.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

La sanction est lourde : 135 € d'amende (minorée à 90 €, majorée à 375 €) et 4 points de retrait. Mais nul ne peut être verbalisé s'il est immobilisé au milieu de la voie après être passé au vert. Et le dispositif ne sanctionne pas le passage à l'orange : l'appareil photo ne se déclenche qu'au rouge.

**LE + PLEINE VIE** Vous pourrez échapper à la sanction si vous êtes en mesure de démontrer un cas de force majeure comme l'obligation de franchir le feu pour laisser passer un véhicule prioritaire qui arrivait derrière vous sans pouvoir vous éviter (police, pompiers, ambulance...).



## 19 Fuir après un accrochage

Après un accident matériel ou corporel, les juges punissent sévèrement le délit de fuite.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

L'auteur encourt 75 000 € d'amende, 3 ans de prison et 6 points de retrait. Les tribunaux retiennent la responsabilité de l'auteur de l'accident s'il n'a pas stoppé sa course ou s'il s'est arrêté mais a refusé de communiquer son identité.

**LE + PLEINE VIE** Le fait de revenir sur les lieux de l'accident peu de temps après ou de se rendre au commissariat n'exclut pas l'infraction aux yeux de la justice.

## 20 Ne pas déclarer une suspension de permis à son assurance

L'assuré a l'obligation de déclarer à son assureur, dans les 15 jours à partir du moment où il en a connaissance, la survenance de toute nouvelle circonstance susceptible d'aggraver les risques ou d'en créer de nouveaux (*article L113-4 du Code des assurances*). Ne pas respecter cet impératif vous expose à de graves conséquences potentielles en cas d'accident.

### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Tout contrat d'assurance contient des clauses autorisant l'assureur soit à majorer la prime, soit à résilier le contrat de son assuré qui manque à son obligation d'information.

**LE + PLEINE VIE** En cas d'omission jugée volontaire, si un accident survient, l'assurance pourra demander la nullité du contrat et vous contraindre au paiement des dommages causés aux tiers. Autrement dit, les conséquences seraient les mêmes que si vous aviez roulé sans assurance alors que vous aurez pourtant payé votre cotisation.

## C'est nouveau!

### FIN DE L'IMPUNITÉ POUR LES VÉHICULES DE FONCTION

L'employeur propriétaire de véhicules de société est désormais tenu de désigner ses salariés auteurs d'infractions routières. Il dispose pour cela d'un délai de 45 jours, à partir de la date d'envoi de la contravention, pour communiquer à l'administration les coordonnées de son employé fautif. S'il refuse, le chef d'entreprise doit bien entendu payer l'amende due pour l'infraction, mais, désormais et dans un but dissuasif, son montant est quintuplé par rapport au barème normal : de 225 à 1 875 € au lieu de 45 à 375 € !

(CENTRE DE LA FICHE)



reur de 0,032 le ramène à 0,228 mg/l et vous n'êtes plus en infraction car votre taux est inférieur au seuil de 0,25 mg/l.

#### 14 Refuser un dépistage d'alcoolémie

Si la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique est sanctionnée par le Code de la route, refuser un contrôle d'alcoolémie l'est encore plus lourdement. Un très mauvais calcul.

##### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

L'article L.234-8 du Code de la route sanctionne de 2 ans d'emprisonnement et de 4 500 € d'amende le conducteur qui refuse la vérification de son imprégnation alcoolique, que le contrôle soit proposé au moyen d'un éthylomètre (dans lequel il faut souffler) ou par prise de sang. Des peines complémentaires sont aussi encourues, comme la suspension ou l'annulation du permis pour trois ans et une perte de 6 points.

**LE + PLEINE VIE** En cas de pathologie avérée (problèmes respiratoires notamment), les juges peuvent relaxer les usagers qui se trouvent dans l'incapacité physique de se soumettre aux tests de dépistage alcoolique par éthylomètre.

#### 15 Conduire après usage de cannabis

À la différence de l'alcool, le Code de la route sanctionne la conduite après avoir fait usage de stupéfiants quand bien même le conducteur n'est plus sous l'influence directe de la drogue. Le cannabis se détecte encore dans les urines plusieurs semaines après avoir été consommé.

##### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Les sanctions sont aussi sévères que pour un taux d'alcool délictuel : 2 ans de prison, 4 500 € d'amende, 6 points en moins et suspension, voire annulation de permis. En pratique, la présence de cannabis



dans l'organisme est mise en avant par trois marqueurs à la suite d'une analyse de sang. Cependant, en deçà d'un seuil de détection fixé à 1 nanogramme/ml de sang, les tribunaux considèrent que l'infraction ne peut être établie.

**LE + PLEINE VIE** N'oubliez pas que, comme pour l'alcool, en cas d'accident après usage de stupéfiants, vous commettez une faute qui rend caduc votre contrat d'assurance (alcool et drogue font toujours partie des clauses d'exclusion). L'assureur vous tiendra pour responsable et débiteur de toutes les conséquences.

#### 16 Circuler en Europe sans connaître les règles

L'harmonisation du Code de la route est encore loin d'être effective en Europe. Résultat, vous pourriez vous retrouver en infraction à votre insu, par manque d'information.

##### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Il est primordial de s'informer des règles de circulation en vigueur dans les pays que vous allez visiter. En Allemagne et en Autriche, votre véhicule devra par exemple être doté d'une trousse de secours. En Grèce, il vous faudra en plus embarquer un extincteur. En Italie, hors agglomération, vous devrez toujours circuler en feux de croisement (autrement dit en "codes"). C'est la règle partout en Suède, Finlande et Norvège, y compris en ville. Les avertisseurs de radars sont strictement interdits en France, mais ils restent autorisés dans 16 des 28 États membres de l'Union européenne.

**LE + PLEINE VIE** Pologne, Hongrie, République Tchèque et Slovaquie pratiquent la tolérance zéro sur l'alcool au volant. À l'inverse, en Grande-Bretagne, au Luxembourg ou à Malte, on peut conduire en toute légalité avec jusqu'à 0,8 g/l d'alcool dans le sang.

#### 17 Commettre des infractions à l'étranger

À l'étranger, les infractions sont soumises aux sanctions locales.

##### CE QUE RECOMMANDE L'AVOCAT

Si vous commettez des infractions routières hors de France, vous ne perdrez aucun point sur votre permis français. De même qu'une suspension de votre

### C'est nouveau!

#### UNE SIMPLE AMENDE POUR DÉFAUT DE PERMIS OU D'ASSURANCE

Afin de désengorger les tribunaux des délits routiers les plus courants, conduire sans permis ou sans assurance n'est plus passible que d'une amende :

- de 800 € pour le permis (minorée à 640 € si paiement dans les 15 jours, majorée à 1 600 € au-delà de 45 jours) ;

- de 500 € pour le défaut d'assurance (minorée à 400 € et majorée à 1 000 €). Attention, ce barème ne vaut que pour les conducteurs qui commettent ce type de délit pour la première fois. Les récidivistes doivent toujours passer devant le tribunal, où ils encourrent 3 750 € (défaut d'assurance) ou 15 000 € d'amende, assortie d'un an de prison possible (défaut de permis). Bien sûr, en cas d'accident, les conséquences restent colossales pour les automobilistes qui prennent ce risque.



# J'ai reçu un avis d'huissier, quels sont mes recours ?

## Mise en demeure de payer

Ce document est envoyé par un huissier de justice à la demande d'un créancier, pour tenter un recouvrement amiable. Il indique la somme que vous devez et le délai dont vous disposez avant poursuites.

➤ **Dans quel délai agir ?** Celui notifié par le document : 8 jours, 15 jours ou 1 mois.

➤ **Le risque :** une action en justice.

➤ **Ce que vous pouvez faire :**

- contester la somme réclamée en présentant des documents justifiant votre désaccord (marchandise non livrée, prestation non conforme à la commande, etc.);
- proposer un paiement échelonné.

## Commandement de payer du bailleur

Si vous ne réglez pas une échéance de loyer (même partiellement), le bailleur peut mandater un huissier. Il vous adresse un commandement de payer.

➤ **Dans quel délai agir ?** 2 mois.

➤ **Le risque :** la résiliation du bail par le tribunal d'instance. Si votre contrat contient une clause résolutoire (c'est généralement le cas), le juge qui constate l'acquisition de cette clause (du fait des impayés) met fin au bail; la résiliation est automatique. Si vous ne quittez pas les lieux, le bailleur est en droit de demander l'expulsion.

➤ **Ce que vous pouvez faire :** proposer de payer les loyers dus de façon échelonnée. Si cela vous est refusé, formez opposition au commandement devant le tribunal d'instance de votre domicile (dans le mois qui suit la signification du commandement).



**SI LA CRÉANCE EST INFÉRIEURE OU ÉGALE À 535 €, LA SAISIE-VENTE DES MEUBLES N'EST AUTORISÉE QUE S'IL N'EST PAS POSSIBLE DE RECOUVRER LA CRÉANCE PAR LA SAISIE D'UN COMPTE BANCAIRE OU DU SALAIRE.**

Le juge peut suspendre la clause résolutoire et reporter ou échelonner, dans la limite de 3 ans, le paiement des sommes dues.

## Injonction de payer

Cette procédure de recouvrement rapide permet à un créancier d'obtenir une décision de justice (ordonnance portant injonction de paiement) sans que vous ayez pu faire entendre vos arguments. Le juge rend sa décision au vu des éléments de preuve fournis (contrat, facture ou bon de commande). Il appartient au créancier de vous informer de l'ordonnance obtenue en vous la signifiant par voie d'huissier.

➤ **Dans quel délai agir ?** 1 mois.

➤ **Le risque :** un jugement définitif vous condamnant à payer, sans appel possible.

➤ **Ce que vous pouvez faire :** si vous contestez le bien-fondé de la somme, formez opposition auprès du tribunal qui a rendu l'ordonnance par un courrier recommandé. En invoquant, par exemple, la qualité défectueuse d'une livraison, le prix trop élevé, etc. Vous serez convoqué pour vous expliquer et fournir vos justificatifs.

## Commandement aux fins de saisie-vente

Si vous ne réglez pas la somme due après un jugement vous condamnant à payer, le créancier peut demander la saisie de vos meubles (saisie-vente). Un commandement, signifié par huissier, vous en informe.

➤ **Dans quel délai agir ?** Dans les 8 jours.

➤ **Le risque :** la saisie et la vente de votre mobilier aux enchères (*voir au verso*).

➤ **Ce que vous pouvez faire :**

- contacter l'huissier au plus vite pour trouver une solution amiable, notamment en demandant un règlement échelonné;
- lui proposer de vendre vous-même vos meubles afin d'obtenir un meilleur prix qu'aux enchères;
- saisir le juge de l'exécution du tribunal de grande instance pour demander des délais (24 mois au maximum) ou faire suspendre la saisie. Il vous faut un motif recevable (dossier de surendettement, procédure irrégulière, biens ne vous appartenant pas).

## FAUT-IL TOUJOURS PAYER LES FRAIS D'HUISSIER ?

Les frais d'huissier ne sont dus par le débiteur que si une décision de justice a été rendue.

➤ **Si l'huissier agit avant la procédure judiciaire,** c'est au créancier qui l'a mandaté pour récupérer la somme d'en assumer la charge. Tel sera le cas, par exemple, pour une mise en demeure adressée dans le cadre d'un recouvrement amiable ou un commandement de payer du bailleur. Si des frais vous sont malgré tout réclamés, vous pouvez déduire leur montant de vos remboursements.

➤ **Lorsqu'il s'agit de frais prévus dans une décision de justice (les dépens),** il vous incombe de les payer. C'est le cas, par exemple, pour un commandement aux fins de saisie ou une ordonnance d'injonction de payer.

